

GIRAUDOUX OU LE COMBAT D'UN ECRIVAIN POUR LES « DROITS URBAINS »

Jean Giraudoux, surtout célèbre comme dramaturge et dans une moindre mesure comme romancier, s'est intéressé, passionné même pour la question de l'urbanisme. Lui toujours si courtois et peu enclin à proclamer ses idées, n'a pas craint dans ces textes, d'adopter l'ironie et le ton polémique. Il a même participé, en 1928, à la création de la Ligue urbaine, dont l'action se limitait à la sauvegarde de Paris en danger, et dont il a été l'un des vice-présidents, mais les travaux de la Ligue se sont terminés en 1930 suite à la mort de son président, Jean-Claude Forestier¹, mais Giraudoux a écrit une quarantaine d'articles sur le sujet entre 1928 et 1941. En août 1943, Giraudoux a participé à la création de la Ligue Urbaine et Rurale, plus axée que la précédente sur la conservation du patrimoine². Le ton de ses textes sur le sujet montre que ce sont des actes de militantisme, et il reprend d'ailleurs dans des textes différents, dont plusieurs sont des conférences, les mêmes arguments, les mêmes exemples, voire les mêmes phrases. Cet aspect de notre auteur peut surprendre, mais son intérêt pour l'urbanisme est lié aussi bien à un contexte social (la diffusion du terme « urbanisme » date des années 1910³) qu'à ses amitiés. En effet, il avait pour amis Raoul Dautry, Albert Laprade et Jean-Claude Forestier, tous trois impliqués dans ces questions d'urbanisme de par leur métier et leur conviction. C'est d'ailleurs avec eux que Giraudoux fondera la première Ligue Urbaine en 1928.

¹ *CJG* 22, p.21-25 ; *PP*, p. 74-76. Voir Marie Charvet, *Les fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*, Presses Univ. de Rennes, 2005, p. 100 : Forestier, Inspecteur des Eaux et Forêts, Conservateur des Promenades de Paris, a rejoint la section d'hygiène du musée social en 1906. Voir aussi p. 231 : architecte paysagiste, il a commencé sa carrière comme adjoint d'Alphand. Il réfléchit beaucoup sur ce qui deviendra l'urbanisme. Voir également C. Chombard-Gaudin, « Giraudoux ou l'urbanisme sauveur », *CJG* 22, p. 22.

² C. Chombard-Gaudin, « Giraudoux ou l'urbanisme sauveur », *CJG* 22, 1993, p. 11 et 38-51.

³ V. Berdoulay et P. Claval (dir.), *Aux débuts de l'urbanisme français*, 2001, L'Harmattan, p. 6.

Nous présenterons dans un premier temps le contexte dans lequel Giraudoux a écrit ses textes, c'est-à-dire les problèmes et questions soulevés entre les vingt dernières années du XIX^e siècle et les années 20 du XX^e : hygiène, agrandissement de Paris, naissance de la profession d'urbaniste, problèmes légaux. Dans un deuxième temps nous verrons comment Giraudoux pose le problème, et ce qu'il propose.

I – Le contexte

a) l'hygiène

Les questions d'hygiène ont été très importantes à partir de la fin du XIX^e siècle. En effet, la défaite de 1870 a été attribuée en partie à l'épidémie de variole qui a plus frappé les soldats français que les allemands, ce qui a amené à s'intéresser à l'hygiène qui est devenue une question de survie nationale⁴. Par ailleurs, à partir de 1881, l'augmentation de la population à Paris a posé un problème de logement pour les classes ouvrières et les terrains sont devenus trop chers⁵, et à la même époque, les constructions illégales se sont donc multipliées sur la zone de servitude des fortifications, zone en principe interdite à la construction⁶. E. Cheysson, qui lutte contre les taudis et pour un logement sain entre 1904 et 1910, milite pour que l'on « mette à la disposition des habitants les facteurs naturels de la santé et de la vie, c'est-à-dire l'air, l'eau et le soleil⁷ ».

R. Dautry, directeur général du réseau rail et devenu ministre de la reconstruction en 1945⁸, faisait partie de la Ligue contre le Taudis⁹. Il a réalisé,

⁴ M. Charvet, *op. cité*, p. 40-41 ; et p. 58.

⁵ A. Savoye, « Pensée leplaysienne et questions urbaines dans la réforme sociale (1881-1914) : du logement ouvrier à l'aménagement des villes », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 76.

⁶ M. Charvet, *op. cité*, p. 58.

⁷ E. Cheysson, cité par A. Savoye, *article cité*, dans V. Berdoulay et P. Claval (dir.), *op. c.*, p. 80.

⁸ Sur les relations Dautry / Giraudoux, on consultera C. Chambord-Gaudin, *article cité*, *CJG* 22, p. 24 ; R. Baudouï, « Jean Giraudoux et le rêve technocratique », *CJG* 22, p. 59-64 ; J. Body, *Jean Giraudoux*, Gallimard, 2004, p. 350.

⁹ R. Dautry, *Métier d'homme*, Plon, 1937, p. 265-283, texte de 1925. R. Baudouï, *art. cité*, *CJG* 22, p. 63, pense que « la continuité entre la Ligue contre le Taudis et la Ligue urbaine est profonde ».

après la première guerre mondiale, 30 cités-jardins pour les cheminots¹⁰. Avec son ami Dautry Giraudoux pense que le confort matériel est favorable à l'épanouissement de qualités morales et intellectuelles¹¹. L'hygiénisme est donc né au début du XX^e siècle, quand on a commencé à prendre conscience de « la distribution inégale des maladies, selon la condition sociale des individus¹² ». Entre les deux guerres, le « Musée social » a joué un grand rôle par l'une de ses commissions, la section d'hygiène urbaine et rurale, qui comprenait des juristes, des architectes et quelques élus¹³.

Pour Giraudoux, l'hygiène doit être un souci primordial¹⁴. La France doit rattraper son retard « dans l'hygiène, dans la commodité et la dignité des actes et du trafic¹⁵ ». La population des villes est privée de l'air pur, des facilités, de l'ampleur morale et de l'aisance matérielle de la vie naturelle, et Giraudoux utilise les mêmes arguments que Cheysson. « Si la cité ne fait pas de l'hygiène un souci primordial, le citoyen y vit dans un pénible équilibre corporel¹⁶ ». Le programme de la première ligue urbaine de 1928 est de créer des terrains de sport, des piscines et des jardins en ville pour les enfants. (réf ??), car le peuple a besoin « pour son entretien moral et pour son repos, des réserves où rien ne contamine son air, sa nature, son histoire¹⁷ ». La Seine est un « égout¹⁸ », et, avec un climat privilégié, la mortalité en France est plus élevée que dans d'autres pays¹⁹. Le taux de mortalité y dépasse du tiers celui de ses voisins ; la

¹⁰ *CJG 22*, R. Baudouï, « Jean Giraudoux et le rêve technocratique », p. 61. Giraudoux parle de lui dans *PP*, p. 122 : il a beaucoup fait pour le sort des ouvriers en France. Voir aussi p. 129.

¹¹ *CJG 22*, C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 13.

¹² C. Gil de Arriba, « Felipe Hauser : de l'hygiénisme à l'urbanisme. La géographie médicale en Espagne (1872-1925), dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 50.

¹³ B. Kolaora, « Georges Hottenger et la question urbaine : l'approche leplaysienne de la ville », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 107.

¹⁴ *CJG 22*, texte de 1934, p. 174 ; *PP*, p. 76.

¹⁵ *CJG 22*, texte de 1941, p. 232 + *CJG 22*, texte de 1945, p. 277.

¹⁶ *CJG 22*, texte de 1941, p. 237 ; *La Française et la France*, p. 66.

¹⁷ *CJG 22*, texte de 1941, p. 250.

¹⁸ *CJG 22*, texte de 1933, p. 118.

¹⁹ *La Française et la France*, p. 67 ; Dautry, *op. c.*, p. 243 ; 258 ; 285 : il cite un article de Giraudoux d'octobre 1935 ([vérifier](#)).

vie quotidienne y est sans aise et sans dignité²⁰. Selon lui, les villes sordides qui entourent Paris entraînent une déchéance urbaine, c'est-à-dire la « réduction de ses naissances et un surcroît de ses morts²¹ ». Les conditions de vie des ouvriers et des paysans sont des dénis à l'époque²², et dans la reconstruction (après la seconde guerre mondiale), il faudra rattraper le retard dans l'hygiène, la commodité... », car ce retard « menait rapidement le citoyen français, sous le régime précédent, à une déchéance physique et morale²³ ». R. Dautry s'inquiète aussi de la mortalité et dit qu'une politique vigoureuse dans certains pays l'a fait considérablement chuter²⁴.

Giraudoux et ses amis ont sans doute été influencés par le modèle anglo-saxon aussi bien pour ce qui concerne le sport que les cités-jardins, inventées par les anglais²⁵. Ils sont aussi « les héritiers des philanthropes de la fin du XIX^e siècle, effrayés par les conséquences morales et donc politiques et sociales des conditions de vie déplorables des ouvriers des villes²⁶ ».

Par souci d'efficacité, Giraudoux n'hésite pas à employer des images percutantes et mordantes : « La grande opération sanitaire municipale de la dernière décennie a consisté à remplacer les tilleuls et les marronniers qui mouraient par des variétés d'arbres plus résistants. On n'a pas remplacé l'air ni les enfants en bas âge²⁷ ». Il utilise aussi des métaphores de la maladie pour désigner les problèmes de l'urbanisme parisien : les lotissements sont des

²⁰ *CJG* 22, texte de 1945, p. 270 ; *PP*, p. 79.

²¹ *CJG* 22, texte de 1941, p. 262.

²² *CJG* 22, texte de 1945, p. 273. [Les cinq sens sont offensés ; SP](#), p. 240. Voir aussi *CJG* 22, texte de 1941, p. 228 ; 240 ; *CJG* 22, texte de 1945, p. 272 ; *SP*, p. 239 ; *PP*, p. 101. [vérifier réf.](#)

²³ *CJG* 22, texte de 1944, p. 265.

²⁴ R. Dautry, *op. c.*, p. 270.

²⁵ C. Chambord-Gaudin, article cité, *CJG* 22, p. 45 : elle pense que Giraudoux a connu les écrits de l'anglais Howard dont les cités-jardins ont fait rêver de nombreux urbanistes. Elle parle aussi de l'influence de Ruskin sur Giraudoux et Dautry (p. 14).

²⁶ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 18.

²⁷ *PP*, p. 89.

« poussées de lèpre », les carrefours des « anévrismes »²⁸ ; la vie moderne se pose sur nous comme une lèpre VERIFIER CITATION²⁹. Il est révélateur que R. Dautry utilise la même image : « la lèpre honteuse des lotissements couvre les banlieues³⁰ ». C'est sans doute en raison du métier de Dautry³¹ que Giraudoux est si sensible à la question des transports, question qui fait partie intégrante de l'urbanisme. Des voies de communication bien pensées permettent une circulation fluide ? Les déplacements doivent être rapides, les demeures confortables et dignes : « chaque citoyen, quelle que soit sa classe, a droit à la même santé, aux mêmes jeux, aux mêmes facilités de ses allées et venues, chaque quartier doit lui fournir les mêmes éléments d'agrément, d'éducation et de beauté que les quartiers dits autrefois de luxe [...] La Cité doit être bien tenue. [...] La France n'est pas un pays tenu comme on souhaiterait³² ».

b) le problème de Paris

Pour Giraudoux, Paris est une ville malade et seul l'urbanisme est son médecin. Les problèmes de Paris à cette époque sont multiples : hygiène bien sûr, mais aussi naissance anarchique de la banlieue, protection du patrimoine, nécessité de créer des espaces libres. Pour les lotissements autour de Paris, Dautry, *op. c.*, p. 37 ; p. 265-683 : texte contre le taudis (taudis = lotissements dans les banlieues) + *PP*, p. 81 ; 89. Les lotissements souvent insalubres ont été très critiqués³³ ; en 1909, il y a eu un début de projet de desserrement de Paris confié à l'urbaniste Prost (qui a travaillé au Maroc avec Forestier, vérifier)

²⁸ *CJG 22*, texte de 1934, p. 175. Voir aussi : « médecins de quartier, nos conseillers n'envisagent dans leur ville que des recettes de quartier », *CJG 22*, texte de 1933, p. 121.

²⁹ *CJG 22*, texte de 1941, p. 230 ; *CJG 22*, texte de 1945, p. 275 ; *SP*, p. 242.

³⁰ R. Dautry, *op. c.*, p. 273.

³¹ R. Dautry, *op. c.*, p. 273.

³² *CJG 22*, texte de 1934, p. 174 ; *CJG 22*, texte de 1941, p. 238 ; *La Française et la France*, (1934), p. 66) ; *PP*, p. 79.

³³ P. Aubry, « Le Corbusier et D'welles à Bordeaux : deux exemples de modernités « divergentes » de l'habitat social (1925-1929), dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 197.

(accord en 39 à la veille de la guerre³⁴). Il « s'est battu en 1933-34 pour que les responsables politiques fassent enfin porter la sollicitude des urbanistes sur les banlieues déshéritées³⁵ ». Ses biographes signalent d'ailleurs que son premier article de 1933 a amorcé une campagne de sensibilisation et que ses articles « affolent les autorités et suscitent chez ses lecteurs une foule de dénonciations contre les turpitudes qui enlaidissent leurs villes³⁶ ».

L'histoire des fortifications de Paris est extrêmement complexe et s'étale sur plusieurs décennies. Elles sont l'objet d'un débat dès 1880, les négociations entre la ville de Paris et l'Etat débutent en 1883 pour aboutir à une loi en 1919 ! La loi du 19 février 1898 admet la disparition de l'enceinte ; celle du 30 avril 1919 prévoit « le lotissement des terrains de l'enceinte et l'aménagement de la zone en une ceinture de parcs³⁷ », et celle du 4 août 1926 décline « la zone des forts au profit de propriétaires dont les droits étaient plutôt flous³⁸ ». Plusieurs lois donc qui se succèdent pour essayer de régler cette question épineuse, mais aussi plusieurs projets qui prévoient soit le lotissement soit la préservation d'espaces naturels, et la bataille est rude. Les militants de la cause des espaces libres et le courant hygiéniste notamment luttent pour la sauvegarde des espaces³⁹. Les fortifications sont en fait divisées en deux espaces : les fortifications elles-mêmes et une zone non constructible, appelée la « zone » et sur laquelle on l'a vu, à partir de 1880, des bâtiments illégaux ont été construits. Cette zone est très critiquée car ce sont des logements insalubres et laids⁴⁰. L'enjeu était de savoir si on sauvegardait seulement les fortifications ou aussi la zone.

³⁴ P. Aubry, « Le Corbusier et D'elles à Bordeaux : deux exemples de modernités « divergentes » de l'habitat social (1925-1929), dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 135. Voir aussi p. 205-215 ; *PP*, p. 96.

³⁵ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 29.

³⁶ G. Teissier, M. Berne, *Les vies multiples de Jean Giraudoux*, Grasset, 2010, p. 268.

³⁷ M. Charvet, *op. cité*, p. 7.

³⁸ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 30.

³⁹ Voir M. Charvet, *op. cité*, notamment les pages 10 ; 165 ; 279.

⁴⁰ Voir M. Charvet, *op. cité*, p. 100 ; 153.

Selon Giraudoux, les fortifications de Paris devraient être aménagées en terrains de sport, en parcs pour enfants et en cités modèles⁴¹. On retrouve l'argument patriotique, c'est-à-dire l'idée qu'une population en bonne santé peut mieux résister à l'ennemi⁴². Il dénonce avec virulence les tractations peu claires ayant permis la construction de ces zones qui auraient dû donner à la banlieue « l'air, l'aise et la beauté⁴³ ». Il multiplie les conférences et les articles, mais il milite également pour d'autres cas qui sont autant de batailles : il dénonce le projet avorté de la construction d'une nouvelle faculté de médecine et regrette la faiblesse des lois urbaines en France, car le projet a échoué à cause de la politique (les élus veulent être réélus) et parce que les « Français qui ont la charge de nos destinées [...] ne croient pas à l'architecture⁴⁴ ». Il milite pour que les Halles quittent le centre de Paris et propose que les usines ruinées autour des Gobelins deviennent des espaces libres où pourraient être créés les terrains de sport du quartier⁴⁵.

Dès 1933, il écrit plusieurs articles dans lesquels il dénonce les menaces qui pèsent sur de l'exposition de 1937 : « ceci est le début d'un manifeste », écrit-il⁴⁶. Giraudoux n'est pas d'accord avec l'emplacement de l'Exposition au centre de Paris, car c'est la périphérie qui a de la place et besoin de monuments : « ce n'est pas le cœur de Paris qui a besoin de palais et de musées, mais sa périphérie, et [...] on ne devrait jamais en édifier un seul dans la ville que contre dix dans la banlieue⁴⁷ ». De plus, l'emplacement a été choisi « contrairement à

⁴¹ *CJG 22*, texte de 1933, p. 145.

⁴² *CJG 6* (Le Sport, texte de 1928), p. 57 : « le conseil municipal n'a pas voulu de » stades sur les fortifications. Ce sont pourtant les seuls forts qui tiendront contre le prochain ennemi ».

⁴³ *CJG 22*, texte de 1933, p. 148. Sur les fortifications, on pourra consulter A. Savoye, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 76-77, et l'ouvrage de M. Charvet, *Les fortifications de Paris...*, *op. cité*.

⁴⁴ *CJG 22*, texte de 1933, p. 141 ; *PP*, p. 95.

⁴⁵ *CJG 22*, texte de 1934, p. 172.

⁴⁶ *CJG 22*, texte de 1933, p. 117. Voir aussi *CJG 22*, texte de 1933, p. 126. J. Body signale une erreur et dit qu'il ne s'agit pas de l'Exposition des Arts Décoratifs mais de l'exposition Internationale, dans *Jean Giraudoux*, Gallimard, 2004, p. 585.

⁴⁷ *CJG 22*, texte de 1933, p. 132-133. Voir aussi C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 28-29.

l'avis unanime des urbanistes et des architectes⁴⁸ ». A qui lui oppose les problèmes budgétaires, il répond que si des millions dépensés en carton-pâte sont toujours trop, « la transformation d'un quartier ou d'une ville justifie au contraire les plus grandes exigences⁴⁹ ». A cela s'ajoute l'argument de l'imagination au pouvoir : l'exposition doit être «le « champ libre, libéré de toute limite et de toute hypothèque, que l'état devrait donner à l'architecture et aux arts⁵⁰ ».

Il a des mots très durs pour Paris, « petite ville incomparable encerclée par une immense ville hideuse⁵¹ », et pour la façon dont la banlieue parisienne se forme : « le surplus de ses habitants, Paris le rejette autour de lui comme le surplus de ses déchets, dans des champs d'épandage où s'accroît sous toutes ses formes la condition d'esclavage de l'ouvrier et de l'employé⁵² ». Paris est « encerclée sur presque tout son pourtour par des villes hideuses, par une cité concentrique en formation où s'accumulent [...] à la fois les déchets de Paris et, sur des lotissements ignobles, tous ceux des Parisiens qui ont cru atteindre la verdure et la nature⁵³ ». Il compare Paris à une « ville assiégée⁵⁴ », ville qui n'a jamais suivi, « dans la conception de son urbanisme récent, qu'une politique pour réfugiés et n'a jamais construit, fût-ce en ciment armé, que des baraquements ».référer ?? Et « le mot banlieue, qui est le mot le plus prometteur et le plus allègrement riche de la langue allemande, est dans la nôtre le terme le plus terrible des vocabulaires de laideur et de deuils⁵⁵ ». Il faut des villes aux avenues larges, des parcs, des stades, des hôpitaux alors que le citoyen ne trouve

⁴⁸ *CJG 22*, texte de 1933, p. 129. Voir aussi *CJG 22*, texte de 1934, p. 185 : ceux qui sont chargés de décorer la nation n'ont pas été consultés (artistes et écrivains).

⁴⁹ *CJG 22*, texte de 1933, p. 134.

⁵⁰ *CJG 22*, texte de 1934, p. 192.

⁵¹ *CJG 22*, texte de 1933, p. 120.

⁵² *CJG 22*, texte de 1930, p. 115 ; *Berlin*, Emile-Paul, 1932, p. 37 ; *PP*, p. 99.

⁵³ *CJG 22*, texte de 1933, p. 117.

⁵⁴ *CJG 22*, texte de 1933, p. 118.

⁵⁵ *Berlin*, p. 34.

généralement que l'asphalte et l'encombrement, et l'inconfort des transports⁵⁶. Il souligne l'importance des jardins au cœur de la ville, et pas seulement des squares, il veut de vrais jardins⁵⁷. Une fois de plus, il est en phase avec des idées répandues à l'époque : J. Gréber dit que maintenir des espaces verts dans les villes devrait être obligatoire⁵⁸. Lors des projets d'aménagement de Paris, une commission avait montré l'importance de zones laissées libres, et servant de poumons verts pour les villes et de réserves pour un aménagement rationnel⁵⁹.

Il en vient enfin à comparer Paris à Berlin, Berlin qui a des « architectes de talent⁶⁰ » et qui est une ville « ouverte », « aérée » : « Berlin n'est pas une ville de jardins, c'est un jardin⁶¹ ». En France, tout ce qui est moderne est souillé : « pas une ville ne possède plus de tramways que Berlin, mais ils roulent entre des arbres et du gazon. Tout départ de Paris, toute arrivée à Paris, serre le cœur⁶² ».

Giraudoux adopte un ton de visionnaire : selon lui, les conseils municipaux ne voient pas que l'avenir de Paris se joue à la périphérie et non au centre : « personne n'a voulu y comprendre que la ville future, ce n'était ni le Carrousel, ni l'Arc de Triomphe, mais Issy les Moulineaux, Asnières ou Pantin⁶³ ». Il répète sans se lasser que « ce qui manque aux villes nouvelles qui bordent Paris, c'est justement l'aspect monumental⁶⁴ », que les monuments sont « l'essence et la liberté de toute cité⁶⁵ », et que pour ces villes nouvelles, Paris n'a pas prévu

⁵⁶ *CJG 22*, texte de 1945, p. 274 ; *SP*, p. 241.

⁵⁷ *CJG 22*, texte de 1928, p. 110.

⁵⁸ W. F. Heinemyer, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 173.

⁵⁹ E. Verdeil, « La limite ville-campagne dans les projets d'aménagement de la région parisienne de 1919 à 1939 », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 207. Voir et citer M. Charvet, *op. cité* p. 36 : procès verbal d'un conseil municipal du 12/6/1885 (en note 58) citer le 2° § : Paris doit avoir des abords dignes d'elle ; il y est question d'embellissement et d'hygiène

⁶⁰ *CJG 22*, texte de 1930, *CJG 22*, p. 115.

⁶¹ *Berlin*, p. 31.

⁶² *Berlin*, p. 33 : voir tout le bas de page.

⁶³ *Berlin*, p. 36-37. Voir aussi : « ils font de la médecine là où s'impose la chirurgie : *CJG 22*, texte de 1933, p. 121 ; *PP*, p. 98.

⁶⁴ *CJG 22*, texte de 1933, p. 128.

⁶⁵ *CJG 22*, texte de 1933, p. 128 ; *PP*, p. 99.

« l'essentiel d'une ville, sa structure morale », c'est-à-dire ses monuments et n'a jamais pensé que les populations qui vivaient dans les villes nouvelles qui l'entourent⁶⁶ « avaient besoin de ces palais et de ces musées qu'on entasse dans le coeur de Paris ».référer ?? « Une épouvantable impression de provisoire oppresse cette population que l'absence d'architecture condamne à la méfiance et à l'instabilité⁶⁷ » ; il faut construire un musée dans chaque ville au lieu de vingt à Paris, et augmenter dans le peuple le goût du décor de sa vie⁶⁸. Et il préconise que la banlieue, qui n'est ni ville ni campagne, soit réellement urbanisée⁶⁹.

c) l'urbanisme

C'est également l'époque où la notion d'urbanisme est née, très influencée par le modèle anglo-saxon (les cités-jardins ont été inventées en Angleterre), et des précurseurs importants, comme Ruskin qui pensait que l'imperfection des formes urbaines contemporaines interdit aux individus de s'épanouir harmonieusement⁷⁰. L'architecte D. A. Agache, qui a travaillé avec H. Prost au projet de desserrement de Paris, pense également qu'une ville bien urbanisée doit vouloir réaliser un cadre adéquat à l'existence d'une société « harmonieuse » et aspirer au bien-être commun. Selon Geddes (dire qui c'est) « la ville n'est harmonieuse que si une autorité veille à son équilibre⁷¹ ». Giraudoux n'est pas le premier à exprimer le besoin d'une autorité ; dès 1908, la Section d'hygiène du musée social « réclame la constitution d'une instance

⁶⁶ *CJG* 22, texte de 1933, p. 133.

⁶⁷ *CJG* 22, texte de 1933, p. 133 ; *PP*, p. 100.

⁶⁸ *CJG* 22, texte de 1933, p. 134.

⁶⁹ *CJG* 22, article de P. Sudreau, p. 94.

⁷⁰ P. Claval, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 21.

⁷¹ P. Claval, article cité dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 21.

supérieure chargée d'examiner les problèmes soulevés par l'expansion de l'agglomération⁷² ».

Dès le début du XX^e siècle, circulait l'idée que en France, « les dispositions législatives permettant d'intervenir sur le devenir des villes seraient moins développées qu'ailleurs » et que l'exécutif « ne dispose pas des moyens nécessaires pour faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers des propriétaires⁷³ ». Après la première guerre mondiale d'ailleurs, les premières lois d'urbanisme seront élaborées, auxquelles participera Forestier⁷⁴.

Les architectes français ne sont pas reconnus en France et Berdoulay et Claval dans leur introduction insistent sur le fait que l'étranger et les colonies seront des incubateurs, des laboratoires et des « exutoires à des initiatives frustrées en métropole⁷⁵ ». Les amis mêmes de Giraudoux, Forestier, conservateur des jardins et des promenades de Paris et l'un des animateurs d'une école française d'urbanistes, et Laprade, son condisciple au lycée de Chateauroux, ont travaillé entre autres au Maroc pour Lyautey⁷⁶ où les urbanistes français ont fondé des villes modèles⁷⁷ : « Lyautey était un général français lettré et collectionnait les reliures modernes : aussi, il a fait le Maroc⁷⁸ ». Lyautey œuvre au Maroc à partir de 1912. Il a eu une influence profonde sur Giraudoux dont certains textes « paraissent découler en droite ligne des formulations mêmes de Lyautey et de ses critiques de l'administration française⁷⁹ ». Le Maroc apparaît à Giraudoux comme un modèle⁸⁰. En 1923,

⁷² M. Charvet, *op. cité*, p. 91.

⁷³ M. Charvet, *op. cité*, p. 52. Voir aussi pp. 92 et 110.

⁷⁴ M. Charvet, *op. cité*, p. 226.

⁷⁵ Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 8. Voir aussi J. Y. Puyo, « L'urbanisme selon Léon Jaussely », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 120.

⁷⁶ R. Baudouï, « les acquis de l'expérience coloniale française au Maroc (1912-1925) », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 152-160.

⁷⁷ *CJG* 22, texte de 1933, p. 120.

⁷⁸ *La Française et la France*, p. 149-150.

⁷⁹ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 16. Dautry et Giraudoux « font le serment de s'engager, la paix revenue, sur les traces de Lyautey » : R. Baudouï, art. cité, *CJG* 22, p. 60-61.

⁸⁰ *CJG* 22, texte de 1936, p. 216.

Giraudoux y fait d'ailleurs un voyage au cours duquel il visite plusieurs villes et est reçu avec d'autres délégués par Lyautey : « les discours tournent autour du progrès technique, du confort moderne et de l'œuvre civilisatrice de la France⁸¹ ». Il compare donc souvent à ce qui s'est fait au Maroc, alors colonie française, où les architectes français sont obligés de travailler car ils ne trouvent pas leur place en France même⁸².

Mais il n'y a pas eu que le Maroc et toutes les nations neuves recherchent les urbanistes français⁸³ : « nos spécialistes de l'aménagement humain sont appelés aux quatre coins du monde [...] pour en moderniser les capitales. [...] On leur préfère en France les lotisseurs et les démolisseurs⁸⁴ ».

Pour Giraudoux, le problème ne vient donc pas de la qualité des architectes mais des politiques qui ne leur donnent pas leur vraie place et ne savent pas les utiliser : « la France compte encore des urbanistes et des constructeurs sans rivaux, aux quels [le monde] confie [...] hors de France de gigantesques tâches⁸⁵ ». Et il répète à l'envi que ce n'est qu'à l'étranger ou dans les colonies que les architectes peuvent trouver leur mesure (ce qui n'est pas une idée de Giraudoux mais une réalité).

II - Etat des lieux

Lorsque Giraudoux commence à militer et à écrire pour faire avancer ses idées et celles de ses amis, il écrit des textes dans lesquels il fait une description alarmante de l'état de la France à cette époque-là⁸⁶ : banlieues qui s'égrènent

⁸¹ J. Body, *op. cité*, p. 427.

⁸² *CJG 22*, texte de 1930, p. 115 ; *Berlin*, p. 39.

⁸³ *CJG 22*, texte de 1941, p. 229-230 ; p. 247 ; *CJG 22*, texte de 1944, p. 261 ; *CJG 22*, texte paru en 1945, p. 275.

⁸⁴ *CJG 22*, texte paru 1945, p. 276 ;+ *SP*, p. 243 ([vérifier les lieux cités et comparer avec Berdoulay/Claval](#)) ; *PP*, p. 84.

⁸⁵ *CJG 22*, texte de 1941, p. 234 ; *CJG 22*, texte de 1944, p. 266 ; *CJG 22*, texte de 1945, p. 280 ; *SP*, p. 247. Voir aussi *CJG 22*, texte de 1936, p. 216 ; 243 ; *PP*, p. 81 ; *CJG 22*, texte de 1938, p. 225. Même idée dans P. Claval, article cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 19. Voir aussi M. Charvet, *op. cité*, pp. 59 ; 123-124.

⁸⁶ *CJG 22*, texte de 1941, p. 231 ; 262.

comme un « chapelet de villes sordides autour de Paris », mortalité élevée par manque d'hygiène, défiguration et destruction de paysages et de monuments, absence de politique à long terme pour la ville. Il fait un bilan sans concession : la France, malgré l'excellence de ses urbanistes, « n'a le plus souvent poursuivi son développement que dans la mesquinerie, le saccage et la confusion⁸⁷ » ; le Français « vit dans le médiocre, l'illogique et le malsain⁸⁸ » ; il déplore de voir « des villes qui se développent dans la laideur et l'incohérence, des campagnes où l'habitat est primitif, des richesses architecturales et naturelles saccagées [...] un logis ouvrier généralement exigü et sordide, un terrain de sport médiocre ou absent, un décor généralement souillé, voilà le bilan de l'urbanisme français⁸⁹ ». Il plaide pour la nécessité d'une politique d'urbanisme, c'est-à-dire d'un effort pour « la facilité, l'agrément et la beauté de la vie privée et publique du citoyen⁹⁰ ».

b) Définition et rôle de l'urbanisme

L'urbanisme selon Giraudoux, et il en donne plusieurs fois une définition, est l'« ensemble des mesures par lesquelles une nation s'assure le rythme et la tenue de la vie moderne⁹¹ » ; l'étude et la réalisation de l'aménagement moderne de la maison, de la ville, du pays⁹². L'urbanisme est « cet ensemble de règles esthétiques et morales, ce catéchisme humain et national⁹³ ». Mais il « désigne moins un ensemble de devoirs qu'un ensemble de droits : le droit à la vie moderne, à l'imagination moderne, bref, le droit à ce que l'âge du monde ne vous gêne à aucune entournure de votre corps et de votre pensée⁹⁴ ». En bref, la

⁸⁷ *CJG 22*, texte de 1944, p. 261.

⁸⁸ *CJG 22*, texte de 1945, p. 276.

⁸⁹ *CJG 22*, texte de 1945, p. 269.

⁹⁰ *CJG 22*, texte de 1934, p. 176.

⁹¹ *CJG 22*, texte de 1941, p. 227 ; *SP*, p. 238.

⁹² *CJG 22*, texte de 1945, p. 269.

⁹³ *CJG 22*, texte de 1941, p. 239.

⁹⁴ *CJG 22*, texte de 1941, p. 239 ; *PP*, p. 78.

France doit reprendre sa place « dans cet art de liberté et de civilisation dont elle a donné les premières leçons au monde, mais où elle n'est plus qu'une retardataire, l'urbanisme⁹⁵ ». Dans ces définitions qui varient légèrement, mais suivent toutes la même idée de fond, nous trouvons les idées majeures de Giraudoux en la matière : le souci d'être moderne, la sauvegarde des droits du citoyen à une vie agréable et la primauté faite à l'imagination. Bien au courant de la situation et des projets, Giraudoux milite en artiste, en poète et non en technicien ou en juriste.

Cet urbanisme naissant est porté notamment par les architectes à qui Giraudoux confère une grande importance.

L'architecte, qui est un artiste et un créateur, est « le guide de la nation, celui qui détermine le mouvement plus ou moins rapide, l'atmosphère plus ou moins noble de sa vie⁹⁶ » ; l'ingénieur et l'architecte, « ces deux romanciers du globe », dit-il. Mais il faut aussi de vrais romanciers, des poètes⁹⁷. Il exaltait le rôle social de l'architecte⁹⁸ et se fait une haute idée de lui⁹⁹ : « les dirigeants de la cité, l'architecte, l'ingénieur, l'écrivain, le légiste, le médecin, sont aussi modernes et neufs chez nous que dans n'importe quel pays neuf. Mais les commandes du pays même leur échappent¹⁰⁰ ». Ailleurs, il parle de « ceux qui sont chargés par leur mission intérieure et officielle de décorer la nation, les artistes et les écrivains¹⁰¹ »

Le surprenant est qu'il met les artistes sur le même plan que les architectes. A propos de l'exposition des arts décoratifs, il pense qu'ils ont un rôle à jouer dans la conception de la future ville modèle : l'état doit « passer à nos artistes la

⁹⁵ *CJG 22*, texte de 1934, p. 186.

⁹⁶ *CJG 22*, texte de 1933, p. 141 ; *PP*, p. 87.

⁹⁷ *PP*, p. 109.

⁹⁸ *CJG 22*, p. 14.

⁹⁹ *CJG 22*, J. Verdès-Leroux, « Dessiner le Paris futur », p. 80.

¹⁰⁰ *La française et la France*, Gallimard, 1951, p. 72-73, texte écrit en 1934.

¹⁰¹ *CJG 22*, texte de 1934, p. 185.

commande du décor où les citadins et les paysans doivent vivre¹⁰² ». Et le seul remède pour améliorer Paris est la « régénération morale qui ne sera obtenue chez nous que si nous remettons la responsabilité de nos arts, de nos sciences, de notre urbanisme, non plus à une entremise incertaine, mais aux créateurs eux-mêmes¹⁰³ ».

Il faut noter ici l'importance de l'imagination pour lui, terme qui revient souvent sous sa plume : « la grande leçon d'imagination, qui doit être donnée quotidiennement à chacun des citoyens d'un grand pays n'est pas la sculpture, mais l'art qui modèle les peuples, qui régénère le sol, qui abolit le climat : l'architecture¹⁰⁴ ». Usant de la métaphore, il reprend plusieurs fois l'image de la monnaie sur le marché du change : le travail et l'imagination français doivent être à change fort¹⁰⁵. Une fois de plus, Giraudoux et Dautry emploient le même vocabulaire : en effet, ce dernier affirmait que les qualités requises pour les ingénieurs de l'Ecole Centrale devaient être 50% de culture générale, 25% de connaissances techniques et 25% d'imagination car, disait-il, « j'attache à cette dernière faculté un prix considérable¹⁰⁶ ».

Les urbanistes voient donc dans une exposition « l'occasion de féconder un sol qui n'a pas encore été mûri pour la cité¹⁰⁷ ».

Cet urbanisme a donc une mission importante à remplir, et double : un rôle concret et matériel : « distinguer quelles parts de la France doivent être données à l'activité et aux activités vitales du Français, mais aussi quelles parts doivent être réservées¹⁰⁸ », et un rôle moral qui est d'assurer au citoyen « une vie saine et de l'enrichir dans son âme comme dans son imagination », de lui donner « par

¹⁰² *CJG* 22, texte de 1934, p. 186.

¹⁰³ *CJG* 22, texte de 1935, p. 205.

¹⁰⁴ *PP*, p. 80. Voir aussi *PP*, p. 130 ; *CJG* 22, texte de 1937, p. 221, et *CJG* 22, texte de 1941, p. 233 : « il s'agit d'imaginer la France telle qu'elle doit être ».

¹⁰⁵ *CJG* 22, texte de 1941, p. 233 ; p. 250 ; p. 257 ; *CJG* 22, texte de 1944, p. 264 ; *SP*, p. 246 ; *PP*, p. 84.

¹⁰⁶ R. Dautry, *Métier d'homme*, Plon, 1947, p. 11 ; voir aussi p. 268.

¹⁰⁷ *CJG* 22, texte de 1933, p. 127.

¹⁰⁸ *CJG* 22, texte de 1941, p. 250.

la leçon même des lieux où il vit, la conscience de la dignité, de la facilité, de la beauté de la vie moderne¹⁰⁹ ». Finalement, on pourrait dire que l'urbanisme est conçu par Giraudoux comme un médecin, un éducateur et un créateur de beauté.

c) Education du citoyen

Sur ce point encore, Giraudoux et son ami R. Dautry partagent le même point de vue. Giraudoux appelle de ses vœux une ville avec des monuments qui donnent une leçon de paix morale et de modération, et se scandalise que les « zoniers » « ne jouissent d'aucun des bienfaits réservés aux citoyens¹¹⁰ ». Il regrette que le français reçoive des leçons de mesquinerie et de mauvais goût de son architecture¹¹¹. Comme en écho, on lit sous la plume de Dautry que la noblesse de l'homme est de réussir une ordonnance du monde telle que « son développement moral y puisse être assuré pour le beau et pour le bien »¹¹². Et Giraudoux reprend à maintes reprises l'image de la leçon de lecture : « la première leçon de lecture d'un enfant est la vue de la maison et de la chambre. Sa première leçon d'écriture, le tracé de ses pas dans la ville¹¹³ » ; l'âme du Français ne peut « s'éclairer et s'instruire dans une France qui se dégrad[e] et s'encrass[e]¹¹⁴ ».

Il est donc primordial et vital que la notion de beauté et d'harmonie ne soit pas négligée : en France, « la collaboration avec l'arbre, l'eau, le site, le gazon, la fleur est remplacée aussitôt par la collaboration avec la pierre meulière, la tuile artificielle, le panneau de publicité et le mur de clôture¹¹⁵ ». La France doit retrouver le « souci de sa beauté et de sa tenue¹¹⁶ », parce que la dignité du décor

¹⁰⁹ *CJG 22*, texte de 1944, p. 263

¹¹⁰ *CJG 22*, texte de 1933, p. 133 ; *PP*, p. 99.

¹¹¹ *CJG 22*, texte de 1934, p. 175.

¹¹² Dautry, *op. c.*, p. 32-33.

¹¹³ *CJG 22*, texte de 1941, p. 228 ; 240 ; *CJG 22*, texte de 1945, p. 272 ; *SP*, p. 239 ; *PP*, p. 101.

¹¹⁴ *CJG 22*, texte de 1941, p. 230. Voir aussi *CJG 22*, texte de 1941, p. 261 ; texte de 1945, p. 275 ; *SP*, p. 242.

¹¹⁵ *CJG 22*, texte de 1933, p. 149.

¹¹⁶ *CJG 22*, texte de 1941, p. 232.

urbain est un éducateur puissant : « la courtoisie des belles places, l'aménité des routes, [...] vivre en ville doit faire naître le respect d'autrui et de soi-même qui s'appelle l'urbanité¹¹⁷ ». Le français doit trouver dans le décor de sa vie quotidienne « le support et la leçon que toute nation digne de ce nom doit en faire pour ses enfants¹¹⁸ ». Force, élégance, aisance sont données au citoyen par « le décor de sa vie, par son séjour quotidien dans une atmosphère aérée, une maison dotée de tous les avantages de la civilisation, l'accès facile au Musée, à la bibliothèque, à la Maison du Peuple, à l'Hôtel de Ville, au Stade, où la sagesse du livre, du tableau, du vitrail leur est largement dispensée¹¹⁹ ». Et la notion d'aisance et de vie agréable est extrêmement importante, au moins autant que celle d'éducation : « un peuple composé d'individus qui ont l'aisance de leurs gestes, aura aussi, tôt ou tard, l'aisance de sa civilisation¹²⁰ ».

d) la dimension politique

Une fois n'est pas coutume, Giraudoux critique sévèrement le système politique qui empêche les projets à long terme, à cause des échéances électorales : l'élu doit plaire aux électeurs afin que son mandat soit renouvelé¹²¹. Il critique aussi les politiques : la France, sous le régime qui vient de se clore, était le pays le plus mal tenu du monde¹²² ; en effet, les dirigeants ont passé les pouvoirs de l'urbanisme du préfet au maire et « donné ainsi libre champ à ceux qui avaient intérêt à faire céder l'architecture à l'entreprise, l'aménagement au lotissement, l'adaptation à la destruction¹²³ ». Giraudoux est encore dans son temps. P. Claval, rappelle qu'en effet, les maires ont été élus à partir de 1878 et

¹¹⁷ *CJG 22*, texte de 1941, p. 238.

¹¹⁸ *CJG 22*, texte de 1941, p. 248 ; *CJG 22*, texte de 1944, p. 260.

¹¹⁹ *CJG 22*, texte de 1945, p. 276.

¹²⁰ *Berlin*, p. 40-41.

¹²¹ *La Française et la France*, p. 68-69 ; *PP*, p. 84 ; p. 94. Les Maires sont élus par les conseils municipaux depuis la loi du 28 mars 1882 (M. Charvet, *op. cité*, p. 138).

¹²² *CJG 22*, texte de 1941, p. 260.

¹²³ *CJG 22*, texte de 1945, p. 262 ; 1945, p. 275 ; *SP*, p. 242.

qu'ils ont hésité à se lancer dans des opérations d'urbanisme coûteuses qui auraient fait augmenter les impôts et donc déplu aux administrés¹²⁴. Et des urbanistes comme Hottenger, Cheysson, souhaitaient que les édiles locaux soient des techniciens afin de dépolitiser la gestion des municipalités¹²⁵. Les réformateurs sociaux pensent que les élus locaux sont incompétents en matière d'urbanisme¹²⁶ et de plus font passer les intérêts locaux avant l'intérêt général de la cité¹²⁷. Les gens qui se mobilisent pour la sauvegarde du Bois de Boulogne en 1905 réclament la légitimité du goût et de la compétence contre celle des élus¹²⁸. A l'époque, la France connaît un sentiment d'antiparlementarisme important, auquel Giraudoux n'a pas été insensible¹²⁹. Cependant, comme le fait justement remarquer C. Chombard-Gaudin, cette critique ne remet pas en cause la démocratie, au contraire¹³⁰. Avoir souci de l'urbanisme et du bien-être des citoyens dans leur logement relève pour lui de l'exercice de la démocratie : et la critique que fait Giraudoux de la politique de la République n'est pas la critique de la république, en effet la particularité des états démocratiques, en principe (comme aux Etats-Unis ou au Danemark) est « d'avoir le plus grand souci des droits urbains de leurs citoyens, de vouloir réaliser à leur profit l'égalité en ce qui concerne l'hygiène, l'esthétique et le bien-être ; de donner à leurs loisirs et à leurs travaux un cadre dont l'atmosphère morale est embellie et dignifiée¹³¹ ».

III - Propositions

a) Pour un conseil de l'urbanisme

¹²⁴ P. Claval, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 13.

¹²⁵ B. Kalaora, art. cité dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 116.

¹²⁶ M. Charvet, *op. cité*, p. 93.

¹²⁷ M. Charvet, *op. cité*, p. 195 : citation de Jourdain qui ressemble beaucoup à ce que dit Giraudoux

¹²⁸ M. Charvet, *op. cité*, p. 196.

¹²⁹ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 31 ; R. Baudouï, art. Cite, *CJG*, 22, p. 66.

¹³⁰ C. Chombard-Gaudin, « Paris n'est plus qu'une sorte de piège », *Revue Europe*, 1999, p. 130.

¹³¹ *PP*, p. 83.

Après avoir souhaité que l'architecte et les artistes jouent un rôle de premier plan dans la conception des cités et avoir constaté l'incurie française en matière d'urbanisme, il en vient à l'idée de la nécessité d'un service central de l'urbanisme et surtout à celle d'un chef qui décide et édicte des lois contraignantes. Cette idée non plus n'appartient pas en propre à Giraudoux. On a vu que la France n'avait pas de stratégie efficace en la matière ; l'urbanisme et l'aménagement étant éclatés entre plusieurs ministères¹³².

Pour mettre en place cette politique d'urbanisme, il pense de plus en plus qu'il faut un Etat fort, un chef, qui commande et oblige à une direction : dès 1934, il remarquait que dans de nombreux pays, l'architecture d'Etat était la « seule puissance capable de redonner à une humanité aigrie et épuisée la force et la dignité¹³³ ». La cause du mal est « l'absence d'un chef, d'une responsabilité, d'une méthode, et l'absence de l'intérêt public¹³⁴ », nous dit Giraudoux, et « l'institution d'une autorité centrale en matière d'urbanisme est devenue une question de vie ou de mort pour le pays¹³⁵ ». Sans ministère de l'urbanisme, le français n'est qu'un « citoyen de deuxième ordre¹³⁶ ». Il faut donc un Conseil de l'urbanisme¹³⁷, parce que « c'est à l'Etat de faire respecter les conventions sacrées [...] qui assurent au monde la beauté monumentale et naturelle de notre pays¹³⁸ ». Ce Conseil doit comprendre, « uni amicalement à celui des techniciens, un état-major de dictateurs spirituels et de visionnaires¹³⁹ ». Il faut une « dictature de l'urbanisme¹⁴⁰ ». R. Dautry utilise le même terme et pense qu'il faut faire appliquer la loi Ribot en matière

¹³² C. Chombard-Gaudin, art. cité, *revue Europe*, p. 130.

¹³³ *CJG 22*, texte de 1934, p. 195. Voir ce que dit R. Baudouï, art. cité, *CJG 22*, p. 64-65 : les admirateurs de Lyautey aiment l'ordre, le chef, l'autorité.

¹³⁴ *SP*, p. 247.

¹³⁵ *CJG 22*, texte de 1944, p. 262 ; p. 267.

¹³⁶ *CJG 22*, texte de 1944, p. 266.

¹³⁷ *CJG 22*, texte paru en 1945, p. 280. Voir aussi *CJG 22*, texte paru en 1945, p. 279 ; *SP*, p. 247. Dans *Pleins Pouvoirs*, il parle de la nécessité d'une charte urbaine p. 88.

¹³⁸ *CJG 22*, texte de 1935, p. 183.

¹³⁹ *CJG 22*, texte de 1941, p. 252.

¹⁴⁰ *CJG 22*, texte de 1944, p. 264.

d'urbanisme : « s'il faut donner des pouvoirs dictatoriaux à une Commission ou à un homme, qu'on les lui donne »¹⁴¹.

En 1941, opportunisme ou aveuglement, il fait une erreur de jugement, pensant et proclamant que le Maréchal Pétain veut imposer à la France une doctrine officielle de l'urbanisme et « octroyer au citoyen français ses droits urbains¹⁴² ». Il y a des problèmes quand il n'y a pas de chef, or avec Pétain, « le chef est là¹⁴³ ». Mais il ne cite plus Pétain en 1942-43).vérifier dates des citations avec ou sans Pétain Nous savons par ses biographes qu'il a essayé de convaincre Pétain de la nécessité d'une politique urbaine ambitieuse et a écrit pour lui faire connaître ses idées un texte intitulé « Nécessité d'une dictature de l'urbanisme » ; texte dont le Maréchal n'a fait aucun cas¹⁴⁴. En 1942, ayant renoncé à voir exister le haut commissariat dont il avait rêvé, il essaie de reconstituer un comité de Ligue urbaine qui ne deviendra en fait actif qu'en 1945, comme on l'a vu¹⁴⁵, c'est-à-dire après sa mort.

Giraudoux pense qu'après la guerre, dans la reconstruction du pays, il faudra rattraper le retard : cette mission « exigera un commandement unique » car bien qu'elle ait les meilleurs urbanistes du monde, la France était un pays mal tenu¹⁴⁶. Remarquons à nouveau la similitude d'expression entre les deux amis : Dautry en effet écrit que nos villes « s'étendent au hasard et dans la confusion [...] nous pouvons compter sur nos doigts les cités bien tenues¹⁴⁷ ». Les villes ne doivent rien abdiquer de leur style, de leur dignité, ni les provinces de leurs avantages ou beautés naturelles. Il faut pour cela « un service de l'Etat, armé de lois modernes

¹⁴¹ R. Dautry, *op. c.*, p. 271. On pourra voir p. 68 et 179, l'idée que Dautry se fait du chef et de son rôle. De même Giraudoux pense qu'il faut une inspiration unique du côté du chef et un assentiment du côté du peuple : *SP*, p. 246.

¹⁴² *CJG 22*, texte de 1941, p. 227 ; voir aussi (*CJG 22*, texte de 1941, p. 235.

¹⁴³ *CJG 22*, texte de 1941, p. 234 ; 252 ; *SP*, p. 246-247 ; *CJG 22*, texte de 1944, p. 266 : il faut un chef.

¹⁴⁴ G. Teissier, M. Berne, *op. c.*, p. 386.

¹⁴⁵ J. Body, *op. c.*, p. 771-772.

¹⁴⁶ *CJG 22*, texte de 1944, p. 265.

¹⁴⁷ R. Dautry, *op. c.*, p. 36.

et implacables¹⁴⁸. Cet autoritarisme peut paraître excessif, mais il faut dire qu'il n'est pas la particularité de Giraudoux et que la situation demandait peut-être en effet la mise en place d'une politique énergique : il faut obliger les patrons à construire pour leurs ouvriers et alléger leurs impôts s'il le font, mais surtout « le parallélisme des constructions industrielles et commerciales et des logements doit entrer dans la loi¹⁴⁹ ». L'autoritarisme est peut-être le prix à payer quand la notion même d'urbanisme n'est pas encore une réalité et Giraudoux et ses amis et d'autres ont contribué sans doute à la création de tout l'arsenal juridique que nous connaissons aujourd'hui et que tous trouvent normal.

III – La lutte pour les droits urbains

Giraudoux ne parle pas tellement de lois mais affirme la nécessité pour les citoyens de jouir de droits urbains et même d'en faire un programme politique : tous les partis sont d'accord sur l'urbanisme car aucun n'a pensé à en faire une doctrine de parti¹⁵⁰. Il appelle même à la création en France d'un « parti politique d'urbanisme et d'hygiène¹⁵¹ ».

Il pense que de l'urbanisme et des droits urbains dépend l'avenir de la France, et que les droits urbains assurent la santé physique et morale¹⁵². Le citoyen « a droit à un corps sain, et à une vie où l'exercice du travail et des loisirs est aisé et digne¹⁵³ ». Selon lui, les droits urbains doivent préserver la santé physique, la santé morale et la vertu citoyenne¹⁵⁴. L'hygiène est donc un droit.

¹⁴⁸ *CJG 22*, texte de 1944, p. 263 ; *SP*, p. 245.

¹⁴⁹ R. Dautry, *op. c.*, p. 275 et 277.

¹⁵⁰ *CJG 22*, texte de 1934, p. 188.

¹⁵¹ *CJG 22*, texte de 1935, p. 201.

¹⁵² C. Chombard-Gaudin, article cité, *CJG 22*, p. 18 ; Voir aussi P. Sudreau, « Giraudoux et l'esprit de l'urbanisme », *CJG 22*, p. 93.

¹⁵³ *CJG 22*, texte de 1934, p. 173.

¹⁵⁴ C. Chombard-Gaudin, art. cité, p. 18

Giraudoux donne donc une dimension politique assez inattendue et importante à la politique urbaine. C'est ainsi qu'il remarque que les élus « refusent le palais et le parc à cette démocratie qu'ils proclament partout souveraine¹⁵⁵ », et que l'espace, l'air pur et l'agrément du bâtiment ou du site « sont considérés comme ces privilèges abolis le 4 août¹⁵⁶ ». Il n'est donc pas d'accord avec l'idée des politiciens français, à savoir que les ouvriers n'ont pas droit au luxe¹⁵⁷. Selon lui, le citoyen français est esclave, il est menacé dans « la santé, la dignité et l'avenir même de son pays », et lui « qui jouit de tous les droits civiques et spirituels, n'a pas de droits urbains¹⁵⁸ ». Or « les droits conquis par nos régimes de liberté politique paraissaient singulièrement ridicules dans cette existence : Le droit de vote, dans une salle où couchaient aussi les bêtes. Le droit à l'éducation gratuite, dans un taudis où l'aîné des enfants devait soigner les cadets. Le droit à la santé dans une ferme bordée de purin ou dans un bâtiment ouvrier qu'aucune loi ne soumettait à la désinfection¹⁵⁹ ». Cette absence de « justice urbaine¹⁶⁰ » a pour conséquence que « la pire inégalité est créée, celle de la dignité humaine¹⁶¹ ». Or, l'état d'inégalité tend à « désagréger le corps du pays et à en ruiner les fonctions générales¹⁶² ». Giraudoux est donc sensible aux arguments de ceux qui ont pris conscience de la nature sociale de la plupart des problèmes des villes¹⁶³.

Quels sont ces droits ? : « les droits urbains, c'est-à-dire le droit à une maison saine, à une cité commode, à l'exercice facile du travail, à un emploi hautement conçu des loisirs dans une existence ornée et large, sont la dernière conquête de

¹⁵⁵ *CJG* 22, texte de 1933, p. 142 ; *PP*, p. 87.

¹⁵⁶ *CJG* 22, texte de 1933, p. 142.

¹⁵⁷ *CJG* 22, texte de 1941, p. 230.

¹⁵⁸ *CJG* 22, texte de 1934, p. 173 ; *CJG* 22, texte de 1941, p. 257 ; *La Française et la France* (1934), p. 65.

¹⁵⁹ *SP*, p. 240 ; voir aussi *CJG* 22, texte de 1941, p. 239.

¹⁶⁰ *CJG* 22, texte de 1933, p. 123.

¹⁶¹ *CJG* 22, texte de 1941, p. 259.

¹⁶² *CJG* 22, texte de 1941, p. 258 (+ bas de page ?) ; *CJG* 22, texte de 1945, p. 272.

¹⁶³ P. Claval, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 23.

l'humanité¹⁶⁴ ». « Chaque citoyen a droit, à son berceau, à une nation toute neuve [...] de l'époque, du jour¹⁶⁵ ». « Chaque citoyen, quelle que soit sa classe, a droit à la même santé, aux mêmes facilités de ses allées et venues ; chaque quartier doit lui fournir les mêmes éléments d'agrément, d'éducation et de beauté que les quartiers dits autrefois de luxe¹⁶⁶ ». Il reprend l'image du luxe : « les cinq sens du citoyen moderne ont droit à ce luxe plénier qui est le don du siècle¹⁶⁷ ».

Remarquons que cette notion de droit correspond à celle de devoir de l'Etat à l'égard du citoyen : « l'ampleur et l'aisance du trafic, l'agrément des cités ouvrières, le dégagement des villes historiques, la noblesse du décor monumental et naturel sont considérés partout comme les premières dettes dues par l'Etat à ses concitoyens à leur berceau », sauf en France¹⁶⁸. « Nous ne remplirons notre devoir vis-à-vis de la jeunesse que si nous lui laissons des maisons et des villes qui lui offrent ce que lui offrent la montagne et la campagne, la confiance et l'exaltation¹⁶⁹ ». Depuis 1902, un comité pour la conservation et la création d'espaces libres s'était créé et voulait obtenir « une loi exigeant une proportion d'espaces libres déterminés dans toutes les villes de France¹⁷⁰ ».

Conclusion

Giraudoux suivait les choses de près, il était dans la mouvance de son temps (P. Claval, « Conclusion », dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 245-247 : problème de l'urbanisme dans la France de l'entre deux guerres : période noire).

¹⁶⁴ *CJG* 22, texte de 1934, p. 195 ; *SP*, p. 238 : c'est un peu différent, citer le §

¹⁶⁵ *CJG* 22, texte de 1941, p. 227 voir aussi p. 228 bas de page, les différents droits.

¹⁶⁶ *PP*, p. 76.

¹⁶⁷ *CJG* 22, texte de 1941, p. 228.

¹⁶⁸ *CJG* 22, texte de 1944, p. 261 ; *CJG* 22, texte de 1944, p. 266.

¹⁶⁹ *CJG* 22, texte de 1945, p. 279 ; *SP*, p. 246. Voir aussi *CJG* 22, texte de 1934, p. 178 : la privation des droits urbains à laquelle le français est réduit, fait de lui un être « encrassé ».

¹⁷⁰ M. Charvet, *op. cité*, p. 10, voir aussi p. 188.

Giraudoux voudrait que la ligue urbaine défende le patrimoine et modernise le pays (*CJG* 22, p. 16) Double mission de la ligue urbaine : conserver le patrimoine et moderniser la France¹⁷¹.

Il frappe fort : supprimer les espaces libres et les espaces chargés en culture, sont « deux crimes envers la nation¹⁷² ». Il s'insurge à plusieurs reprises sur la présence des cimetières : à Paris, « les seuls espaces libres prévus y sont les cimetières dont la superficie dépasse largement, dans Paris même, la superficie des jardins. Honneur à la ville qui prévoit plus d'oxygène pour ses morts que pour ses enfants !¹⁷³ ». Dans *Le Sport*, il proteste contre la relégation des stades loin du centre ville : « il y a le stade de Colombes, et il y a le Columbarium du Père Lachaise. Inutile de dire que tous les soins des édiles vont au second. Si les morts demandaient des terrains de sport, il n'est pas douteux que les conseillers municipaux de Paris s'empresseraient de les leur fournir¹⁷⁴ ». Il parle des villes comme d'êtres humains, et d'une « fonction inconsciente qui pousse tout ville à s'entourer d'espaces libres » ; mais Paris « ne projette plus au-dehors, pour respirer [...] que des cimetières¹⁷⁵ ».

S'il est évident que Giraudoux est bien au courant des idées et des problèmes que pose la ville entre les deux guerres, et qu'il lutte avec tous ses moyens pour faire avancer les choses, il n'en reste pas moins qu'il est avant tout un écrivain : il ne cite que deux fois la loi Loucheur¹⁷⁶ et ne fait pas de références techniques ou juridiques précises sur le sujet. On remarquera d'ailleurs dans son argumentation, la place qu'il pense devoir revenir à l'imagination, et l'utilisation d'un vocabulaire littéraire sinon poétique. Cette bataille est pour lui l'occasion

¹⁷¹ *CJG* 22, texte de 1941, p. 232 ; *CJG* 22, texte de 1941, p. 248 (reprend p. 232) ; p. 262 ; *CJG* 22, [texte de 1945](#), p. 278. Il faut conserver et moderniser *SP*, p. 244-245 ; *PP*, p. 85.

¹⁷² *CJG* 22, texte de 1934, p. 170.

¹⁷³ *CJG* 22, texte de 1930, p. 115 ; *Berlin*, p. 37. Voir aussi : « les seuls champs non bâtis prévus et réalisés au cours des dernières années n'y sont pas des jardins, mais des cimetières », *CJG* 22, texte de 1933, p. 118, voir *CJG* 14, p. 103.

¹⁷⁴ *CJG* 6, p. 57.

¹⁷⁵ *CJG* 22, texte de 1933, p. 122-123 ; *PP*, p. 89.

¹⁷⁶ *PP*, p. 92 ; 126.

de rejoindre un de ses mythes favoris, celui de l'harmonie de l'homme avec le Cosmos, celui du jardin d'Eden. On retrouve ce thème dans quelques textes sur l'urbanisme. La dimension mythique est flagrante lorsque Giraudoux dit que le « citoyen doit se trouver face à face avec une nature non avilie¹⁷⁷ ». Si plusieurs urbanistes, tels Geddes ou Jaussely, disent vouloir rapprocher l'homme urbain de la nature¹⁷⁸, Giraudoux dit également que la civilisation ne doit pas devenir l'ennemie de la nature¹⁷⁹, mais il plonge dans le mythe : « Chaque race reforme naturellement un des tableaux idylliques de l'humanité [...] En Allemagne, et surtout dans cette vie des lacs et des forêts, c'est Adam et Eve¹⁸⁰ ».

Cette incursion dans le monde réel trouvera un écho dans une des dernières pièces de l'auteur, *La folle de Chaillot*¹⁸¹, qui va débarrasser le monde de tous les hommes d'affaire véreux qui veulent le détruire, réalisant ainsi sur la scène le rêve secret de Giraudoux, peut-être... En effet sa solution à elle est radicale. Il s'agit d'hommes qui veulent gagner de l'argent et veulent prospector le sous-sol de Paris. Le prospecteur se plaint : « la pire arme de nos ennemis est encore le chantage. Ils dispersent à la surface de la terre, sous forme de sites ou de villes, des beautés que le respect humain empêche de livrer à notre exploitation, ou à notre saccage, si vous voulez, car là où nous passons ni le gazon ni le monument ne repoussent¹⁸² ». Certes la folle de Chaillot est folle et nous sommes dans une espèce de farce, mais il est difficile de ne pas entendre Giraudoux derrière les excès de sa déraison : « Ils bâtissent des quais en détruisant des rives, voyez la Seine, des villes en détruisant la campagne, voyez le Pré-aux-Clercs [...] Ils usent l'espace et le ciel avec leurs lunettes d'approche, et le temps avec leurs

¹⁷⁷ *CJG* 22, texte de 1941, p. 238.

¹⁷⁸ G. Sénécal, « La métropole nature. Montréal agrandi et gouverné sur le plan de Paris : la thèse oubliée de Nantel » (1910), dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 60 : il parle d'Olmsted. Voir aussi J. Y. Puyo, art. cité, dans Berdoulay/Claval, *op. c.*, p. 126-128.

¹⁷⁹ *PP*, p. 78.

¹⁸⁰ *Berlin*, p. 60.

¹⁸¹ Pièce jouée pour la première fois en 1945, donc à titre posthume.

¹⁸² *La Folle de Chaillot*, Acte I, *Théâtre complet*, la Pochothèque 1991, p. 938.

montres » (p. 969). Et lorsque dans un simulacre de procès, le chiffonnier parle au nom des prospecteurs, sa réplique sur sa façon de gagner de l'argent renvoie à la question des terrains des fortifications et de la zone dont Giraudoux a tellement parlé : C'est l'argent, « quand j'ai acheté avec ce lingot la ceinture de Kremlin-Bicêtre, qui a fait monter mes terrains de 5 francs à 4000. C'est lui, quand je les ai revendus, qui m'a fait acheter les Sucreries du Nord, le Bon Marché et le Creusot » (p. 982).

Giraudoux rêve : « toute capitale provinciale doit être une capitale de l'urbanisme français¹⁸³ ».

Dans son engagement pour l'urbanisme, Giraudoux faisait de l'interdisciplinarité sans le savoir...

Mireille Brémond
MCF, AMU

¹⁸³ *CJG* 22, texte de 1941, p. 253.